Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Les élus vauclusiens se mobilisent contre la fermeture du bloc opératoire de l'hôpital d'Apt



Au début du mois de juin, la directrice du centre hospitalier du Pays d'Apt, Danielle Fregosi, a annoncé la fermeture du service de chirurgie de l'hôpital au 31 décembre 2025. Une décision qui a soulevé de grosses inquiétudes auprès des habitants du territoire, mais aussi des élus du département, notamment la présidente du Conseil départemental, Dominique Santoni, qui a été reçue par le ministre de la Santé ce jeudi 24 juillet.

« C'est avec surprise et une grande inquiétude que la Ville d'Apt a pris connaissance de l'annonce de fermeture du service de chirurgie », avait annoncé la municipalité. Véronique Arnaud-Deloy, maire de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

ville, avait dit être « très confuse » face à cette annonce émise par la direction de l'hôpital et par la délégation départementale de l'Agence régionale de Santé (ARS) étant donné que l'ARS PACA avait délivré dans le même temps un renouvellement de l'autorisation d'activité chirurgicale pour une durée de 7 ans.

Depuis l'annonce, de nombreuses manifestations citoyennes ont eu lieu dans la ville et devant l'hôpital. Un page Facebook 'Apt•es à faire bloc' a même été créée pour informer et mobiliser les habitants. Les élus du territoire du Pays d'Apt, et plus largement du Vaucluse, ont eux aussi fait part de leurs inquiétudes.

Les élus se mobilisent

Début juillet, Catherine Rimbert, députée (RN) de la 5e circonscription de Vaucluse a interpellé le ministre de la Santé, Yannick Neuder, dans un communiqué de presse. « Cette fermeture n'est en réalité qu'un pas de plus vers le démantèlement progressif de l'offre de soins publics en zone rurale, déplore-t-elle. Elle entraînerait des conséquences dramatiques pour les patients : allongement des délais de prise en charge, déplacements contraints vers Cavaillon, Avignon ou Manosque, et un affaiblissement général de l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé. »

L'association des maires de Vaucluse a aussi affirmé son soutien aux élus du Pays d'Apt et a exprimé son inquiétude face aux conséquences que pourrait engendrer cette fermeture dans un territoire rural marqué par un vieillissement de sa population. « Consciente des enjeux nationaux liés à la réorganisation de l'offre hospitalière, l'AMV84 appelle à un réexamen attentif de cette décision, en tenant compte des réalités spécifiques du territoire, et invite à une concertation approfondie avec les élus locaux. » L'association a, par ailleurs, adressé un courrier au directeur de la délégation départementale de l'ARS, Loïc Souriau, faisant part de ses préoccupations face à cette annonce de fermeture.

> « Apt a besoin d'un hôpital en bonne santé »
>
> *Dominique Santoni*

Ce jeudi 24 juillet, Dominique Santoni, présidente du Département, mais aussi habitante d'Apt et maire de la ville de 2015 à 2021, s'est rendue à Paris pour rencontrer Yannick Neuder afin de défendre les intérêts du centre hospitalier du Pays d'Apt. « Entre les déficits de l'État et ceux de l'hôpital, l'avenir de notre établissement est fragile, a-t-elle affirmé. Pourtant Apt a besoin d'un hôpital en bonne santé, avec des finances stabilisées, une gouvernance claire et un avenir pérenne, au service de toute notre population. » Si cette rencontre n'a abouti à aucune solution arrêtée, des pistes concrètes ont été formulées afin de préserver l'offre de soins sur le territoire. « Nous avons abordé les difficultés financières de l'établissement (plus de 13M€ de déficit) et la nécessité d'un accompagnement fort de l'État pour pérenniser le fonctionnement des services de l'hôpital sur le long terme et des urgences en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

particulier, a déclaré la présidente du Département. En retour, j'ai réaffirmé l'engagement des collectivités locales, et en premier lieu du Département, pour accompagner le redressement et la redynamisation de l'hôpital. »



©Centre hospitalier du Pays d'Apt

Un rendez-vous plus grand et plus ambitieux pour les maires de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Pour la nouvelle édition de son assemblée générale, l'AMV (Association des maires de Vaucluse) quitte Monteux pour rallier Avignon. Un changement qui va permettre de doubler le nombre d'exposants ainsi que d'ouvrir davantage l'événement aux collaborateurs des élus lors de ce 'Salon des maires, des élus locaux et des décideurs publics de Vaucluse 2024' qui se tiendra jeudi 14 novembre au parc des expositions.

« Au fil des ans, nous avons constaté qu'il y avait de plus en plus de personnes qui venaient à notre assemblée générale et au salon qui était proposé en parallèle, explique Pierre Gonzalvez, président de l'AMV (Association des maires de Vaucluse) aussi maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Il y a d'abord eu les maires, puis des adjoints, des conseillers municipaux, des responsables de services administratifs et techniques des communes… C'est devenu un rendez-vous d'importance très attendu, qui constitue également désormais une base d'animation de nos équipes. »

> « C'est la seule occasion réelle que l'on a de pouvoir échanger avec tous les élus de notre territoire. »
>
> *Julien Merle, maire de Sérignan-du-Comtat*

« Cela permet aux maires et aux élus de pouvoir échanger, complète Julien Merle, maire de Sérignan-du-Comtat et président de la CCAOP (Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence). Car en fin de compte, c'est plutôt rare que nous ayons des moments comme cela. Des moments où nous pouvons

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

partager des choses avec les élus et se poser afin de discuter entre nous. Nous nous voyons à l'intérieur des intercommunalité, mais rencontrer les élus de l'autre bout du département, que l'on croise parfois une fois par an, et voir les choses qu'ils peuvent faire. C'est vraiment la seule occasion réelle que l'on a de pouvoir échanger avec tous les élus de notre territoire. »

Un format plus grand et plus ambitieux

Une volonté de voir plus grand rendue possible par AP Média, l'agence d'événementiel héraultaise, qui a en charge l'organisation de cette journée des maires de Vaucluse depuis 2022.

« L'année dernière, nous avons a constaté combien nous étions désormais trop à l'étroit dans la salle des fêtes du château d'eau à Monteux, confirme le président de l'AMV. AP Média nous a alors proposé de rejoindre le parc des expositions à Avignon, puisque nous sommes sur un format bien plus grand et plus ambitieux. »

Il faut dire qu'AP Média ne pars pas dans l'inconnue. La structure organise déjà 18 salons de ce type, de Perpignan à Nice (dont ceux du Gard et des Bouches-du-Rhône) et jusqu'en Alsace. Et pour l'organisation de ce 'Salon des maires, des élus locaux et des décideurs publics de Vaucluse', c'est un local qui est à la manœuvre : le pontétien Thierry Robin, directeur associé et développement au sein d'AP Média. « C'est vrai que pour moi qui habite ici, ce salon c'est un aboutissement », reconnait ce dernier.

Par ailleurs, en 2016, à l'initiative du président du Grand Avignon d'alors, Jean-Marc Roubaud, AP média avait déjà investi le parc des expos de la cité des papes avec une manifestation équivalente qui avait rencontré un vrai succès avant de s'arrêter deux ans plus tard. Maintenant que l'organisateur et l'AMV sont au diapason, l'objectif est donc de gérer une crise de croissance.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



De gauche à droite : Julien Merle, maire de Sérignan-du-Comtat et président de la CCAOP, Pierre Gonzalvez, président de l'AMV (Association des maires de Vaucluse) aussi maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, Sandrine Raymond, maire de Saint-Pierre-de-Vassols et Thierry Robin, directeur associé et développement au sein d'AP Média.

> « Il y a un véritable engouement pour ce salon. »
>
> *Thierry Robin, directeur associé et développement au sein d'AP Média*

« Il y a un véritable engouement pour ce salon, assure Thierry Robin. Nous sommes passés de 40 exposants l'an dernier à quasiment 80 cette année et malgré cela nous avons refusé une vingtaine de sociétés » (voir liste des exposants en fin d'article).
Côté pratique, le déménagement au parc des expositions va faciliter le stationnement pour les visiteurs et les exposants. Ces derniers pourront aussi installer leur emplacement la veille.
« C'est vrai que pour nous, le parc c'est plus facile. Cela devrait nous permettre de franchir un pas », reconnaît l'organisateur.
« Il faut conserver l'état d'esprit que nous avions à Monteux, rajoute pour sa part le président de l'AMV.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

C'est-à-dire que ce n'est pas une foire où on va courtiser l'élu. On est dans une logique de partenaire avec des échanges de qualité. »
« Il faut ce lien de convivialité, confirme Thierry Robin. C'est pour cela que nous avons aussi essayé de favoriser au maximum les exposants locaux. »
Au final, après les 700 participants de l'an dernier, cette édition 2024 'Salon des maires, des élus locaux et des décideurs publics de Vaucluse' espère attirer un millier de visiteurs.

> « On jongle en permanence avec nos budgets. »
>
> *Pierre Gonzalvez, président de l'AMV*

L'occasion de parler des problématiques des maires
Cette assemblée générale et ce salon, où s'exprimeront notamment Véronique Pouzadoux, la secrétaire général adjoint de l'AMF (Association des maires de France), Dominique Santoni, la présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Renaud Muselier, le président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, seront aussi l'occasion d'évoquer les problématiques actuelles des maires du département.
« D'année en année, la vision est de plus en plus restreinte et les perspectives ne sont pas faciles à imaginer, regrette Pierre Gonzalvez. On jongle en permanence avec nos budgets, c'est-à-dire que nous sommes aux limites de notre capacité, que ce soit en termes de fonctionnement, qu'en termes d'investissement. »
Et entre désengagement de l'État et déficits inconditionnels du pays, les maires ont de plus en plus de mal à se projeter dans l'avenir même s'ils ont conscience « que le pays ne peut pas continuer comme ça ».

Le programme du salon

 8h15 : Ouverture du salon au public, café d'accueil offert servi sur les stands. 9h – 12h30 : Assemblée Générale de l'AMV 84, en salle à l'étage.

 9h – Mot d'accueil de Cécile Helle, maire d'Avignon.

 9h15 – Présentation par les représentants de l'AMV 84 : rapport d'activités par Christian Gros, secrétaire général, puis rapport financier par Gilles Vève, trésorier. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024 et affectation du résultat. Vote du budget 2025. Vote du taux de cotisation 2025. 9h45 du rapport moral par Pierre Gonzalvez, président.

 10h Intervention de Véronique Pouzadoux, secrétaire général adjoint de l'AMF (Association des maires de France).

 10h15 Intervention de Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

 10h30 Intervention de Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

 10h45 Intervention de Thierry Suquet, préfet de Vaucluse.

 Questions diverses.

 12h30 : Inauguration du salon.

 12h45 : Cocktail déjeunatoire servi sur les stands.

 13h30 : Signature de convention entre Enedis et la FBTP Vaucluse sur le stand.

 14h30 – 15h30 : 'Comment conduire des politiques publiques tout en appréhendant le risque ?' par le SNDGCT Vaucluse avec l'intervention de Maître Samuel Dyens, avocat au Barreau de Nîmes.

> « Nous, les maires, nous devons toujours trouver le moyen de nous adapter. »
>
> *Sandrine Raymond, maire de Saint-Pierre-de-Vassols*

« Nous, on va alerter sur le fait que freiner sur les collectivités, cela aura tout un effet en cascade, poursuit le président de l'AMV. Cet effet, il faut le mesurer afin d'évaluer si la décision ne va pas amener plus d'éléments négatifs que l'économie réalisée. Parce qu'on va avoir un impact pour toutes les entreprises de travaux publics dont 60 à 70% de la commande est effectuée par les collectivités territoriales. »
« Et comme nous avons plein de points d'interrogation, c'est de plus en plus compliqué de préparer un budget », explique Julien Merle , maire de Sérignan-du-Comtat. La solution : l'étalement en réalisant en 3 ans ce que vous aviez prévu de faire en 2 ans. Et parfois, il faut arbitrer en renonçant à certains projets.
« Il y a aussi le temps de l'administration qui peut paraître long pour nos concitoyens, constate Sandrine Raymond, maire de Saint-Pierre-de-Vassols. Mais nous aussi, nous attendons même si on essaye d'accélérer les choses. On doit accepter de passer par des phases. Donc, forcément, nous n'avons pas toujours la même vision. Alors il faut être pédagogue pour pouvoir expliquer aux personnes et aux usagers qu'on a bien pris en compte leurs attentes même si cela ne va pas assez vite pour eux. C'est là où nous, les maires, nous devons toujours trouver le moyen de nous adapter. »

Laurent Garcia

'Salon des maires, des élus locaux et des décideurs publics de Vaucluse 2024'. Jeudi 14 novembre. 8h15 à 15h30. Parc des expositions. Avignon. Entrée libre sur inscription. Parking gratuit à proximité. www.salondesmaires-vaucluse.fr

La liste par ordre alphabétique des 78 exposants de l'édition du salon de l'association des Maires de Vaucluse 2024

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

– 4M PROVENCE ROUTE

– ACTION LOGEMENT SERVICES
– AGENCE D'URBANISME RHONE AVIGNON VAUCLUSE
– AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE VAUCLUSE INGENIERIE
– AGILIS
– AGIRC-ARRCO, RETRAITE COMPLEMENTAIRE DES SALARIES
– ANGELOTTI AMENAGEMENT
– GROUPE ANGELOTTI
– APY MEDITERRANEE AGENCE QUALI-CITÉ
– ASSOCIATION DES MAIRES DE VAUCLUSE AMV 84
– AVIGNON UNIVERSITÉ

– BANQUE DES TERRITOIRES
– BLACHERE ILLUMINATION
– BORIES ENVIRONNEMENT MOBILIERS ET MATERIELS URBAIN
– BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES
– BOUYGUES TELECOM

– CDG FPT 84
– CFP84 CUISINIE FROID PROFESSIONNEL 84
– CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VAUCLUSE
– CHAMBRE DE METIERS ET ARTISANAT PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
– CITEOS AVIGNON VINCI ENERGIES
– CNAS L'ACTION SOCIALE
– COLAS
– COMMUNES FORESTIERES DE VAUCLUSE
– COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE-CNR
– CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE COLLECTIVITES PUBLIQUES DE PROXIMITÉ
– CREDIT MUTUEL

– EDF
– ENEDIS
– EUROVIA, ROBERT TP

– FEDERATION ADMR DE VAUCLUSE
– FEDERATION BTP84

– GENDARMERIE NATIONALE
– GEOMETRES-EXPERTS DE VAUCLUSE
– GHM-ECLATEC Eclairage AGORA mobilier urbain
– GRDF
– GROUPAMA MEDITERRANEE

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

– GROUPE CITADIS SPL TERRITOIRE VAUCLUSE
– GROUPE ISOTEC INVEST ISOLEA/ISOLIS

– HERVE THERMIQUE

– IDVERDE
– INEO EQUANS
– IPSUMEDIA – SOLUTION DE COMMUNICATION DIGITALE
– ITELIA TELECOM

– KOMPAN

– LA POSTE
– LEASE PROTECT France
– LUMIERES DE FRANCE

– MA COM'UNE
– MIDITRACAGE
– MINERIS
– MNT, MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE, MUTUALITE FRANCAISE SUD

– NEOTRAVAUX, NEOSOLAR

– ORANGE
– OVERACT EUROPE

– PANNEAUPOCKET
– PIETO
– POLICE NATIONALE VAUCLUSE
– PREFECTURE DE VAUCLUSE, SERVICES DE L'ETAT EN VAUCLUSE

– RAMBIER AMENAGEMENT GROUPE IMMOBILIER
– REGION SUD
– RLB INDUSTRIE

– SDIS 84
– SIGNATURE MEDITERRANEE
– SNEF CONNECT
– SOBECA
– SOLIHA VAUCLUSE
– SOLS PROVENCE-GROUPE SOLS
– SUDCO MOBILIER URBAIN
– SUEZ
– SYNDICAT D'ENERGIE VAUCLUSIEN

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

– FONDS CHALEUR / PV / IRVE

– TOTALENERGIES BIOGAZ France

– UNICEM SUD PACA CORSE Carrières et matériaux

– VALOREM
– VAUCLUSE NUMERIQUE AXIONE
– VAUCLUSE PROVENCE ATTRACTIVITÉ (VPA)
– VEOLIA EAU
– VOYAGES ARNAUD

Les élus dévoilent 14 propositions pour lutter efficacement contre la pollution des emballages plastiques



Alors que la concertation nationale autour de la « fausse » consigne pour recyclage des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

bouteilles en plastique, lancée par le Gouvernement le 30 janvier dernier, se poursuit, les associations de collectivités réaffirment collectivement leur opposition ferme à un projet dont les conséquences seraient contreproductives, tant du point de vue environnemental, économique, que social.

À trois mois de la décision finale prévue en juin, et de manière inédite, l'AMF, Intercommunalités de France, AMORCE, l'AMRF, l'ANPP, l'APVF, le Cercle National du Recyclage, Départements de France, France urbaine et Villes de France unissent leurs forces afin de travailler sur des propositions communes et faire front uni contre ce projet de fausse consigne, qui serait non pas pour réemploi mais pour recyclage.

Contreproductive, cette fausse consigne n'aurait d'autre conséquence que de complexifier le geste de tri pour les citoyens, et d'encourager indirectement la consommation de bouteilles en plastique, ce qui irait à rebours du sens de l'histoire à l'heure où le G7 se fixe enfin des premières ambitions de lutte contre la pollution. Les seuls bénéficiaires seraient les producteurs pour un gain estimé de plusieurs centaines de millions d'euros par an.

Télécharger ici les 14 propositions

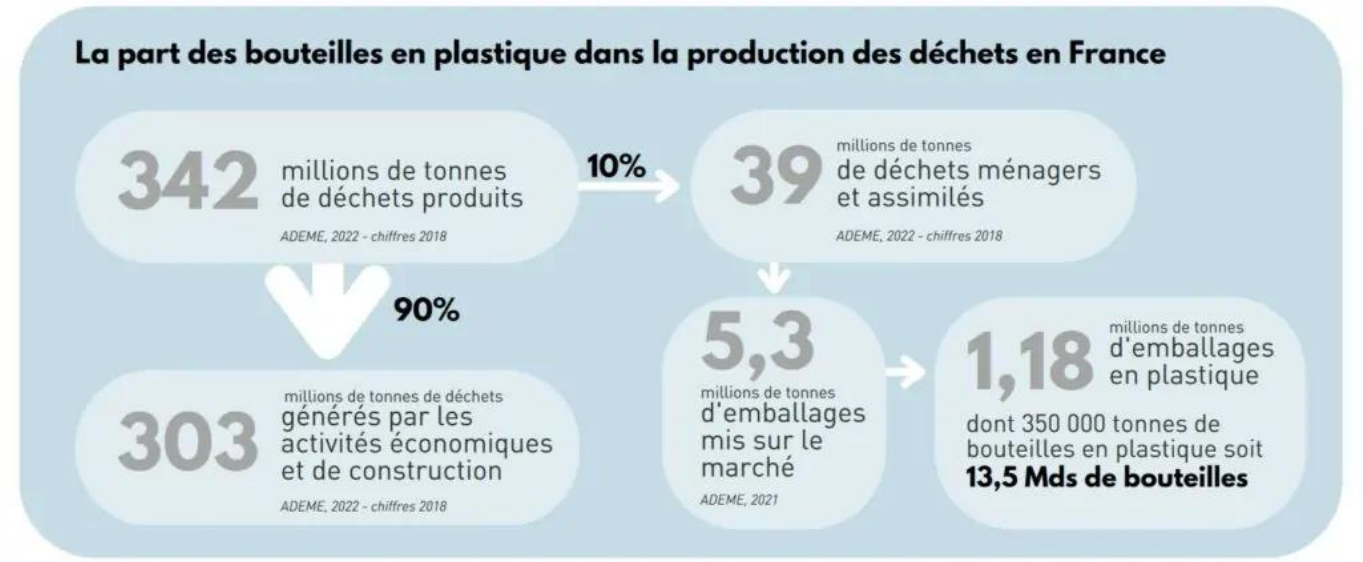
Les échanges issus des différentes réunions de ce groupe de travail ont abouti sur 14 propositions alternatives permettant de remplir les objectifs de collecte et recyclage des bouteilles en plastique, tout en préservant le service public de gestion des déchets et le geste de tri, mais également en dépassant le seul sujet de ces bouteilles.

Ces propositions alternatives visent à atteindre, certes, l'objectif spécifique de 90 % de collecte pour recyclage des bouteilles pour boisson en plastique (315 000 tonnes par an), mais surtout de réduire massivement la pollution induite par l'ensemble des déchets plastiques (5 millions de tonnes) et enfin d'atteindre les principaux objectifs de la France en matière d'économie circulaire sur les déchets ménagers (38 millions de tonnes).

Les élus locaux, représentés par leurs dix associations représentatives, resteront mobilisés tout au long de la concertation afin de porter haut et fort leur opposition à la fausse consigne, et leurs propositions pour un service public de gestion des déchets ambitieux et efficace, notamment à l'occasion des concertations régionales sur le sujet dans les semaines à venir où ils feront entendre la voix des territoires.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Communes forestières, comment, en tant qu'élus faire face au changement climatique ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Les [Communes forestières] organisent une visite afin d'échanger avec les élus sur les répercussions du changement climatique en forêt.

Les espaces forestiers sont actuellement fragilisés par les sécheresses successives, les attaques parasitaires, les incendies de forêt… Les élus des collectivités ont un rôle majeur à jouer en s'assurant de la gestion durable des forêts et en prenant en compte le changement climatique. Afin de les informer et de les accompagner sur ce sujet d'actualité, les Communes forestières les invitent à la visite :

«Les enjeux climatiques et leurs répercussions sur nos espaces forestiers : mise en place d'une gestion forestière adaptée »

Peuplement et pratiques sylvicoles
Première visite en cette rentrée de septembre, à l'ombre des arbres de la forêt de Bédoin, l'association des Communes forestières propose aux élus du département d'échanger sur un sujet d'actualité : l'impact du changement climatique sur les espaces forestiers. En lien avec l'Office national des forêts, des solutions seront proposées pour pouvoir adapter les pratiques sylvicoles et les peuplements à ce nouveau contexte.

Les infos pratiques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

A travers la visite d'une forêt, les mesures de gestion forestière qui peuvent être mises en œuvre pour assurer la pérennité du couvert forestier seront présentées. Jeudi 22 septembre de 13h30 à 17h à Bédoin. Auditorium du centre culturel, place de la vigneronne.
MH

Les maires de Vaucluse condamnent l'agression du maire de Châteauneuf-sur-Cher



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

L'Association des Maires de Vaucluse (AMV84) vient de condamner l'agression de William Pelletier, maire de Châteauneuf-sur-Cher. L'élu de la petite commune du Cher de 1 500 habitants a été agressé et blessé à la tête le 31 août dernier par un individu de 19 ans. Ce dernier, arrêté depuis, est venu se venger d'une intervention de William Pelletier, le 21 juin, afin de mettre fin au chahut d'un groupe de jeune dans un camping de sa commune.
« Les coprésidents, Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, et les membres du bureau de l'AMV 84, apportent leur soutien total à William Pelletier, maire de Châteauneuf-sur-Cher, et condamnent fermement l'acte d'agression dont il a été victime dans l'exercice de ses fonctions, expliquent les maires de Vaucluse. Cette agression, sur un élu local en charge d'une mission de service public, est aussi révoltante qu'inadmissible. Ces élus communaux, cœur battant de la République, fatigués, risquent d'abandonner leur écharpe tricolore avant même les prochaines élections. Aussi, nous interpellons le ministre de l'Intérieur et le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, afin qu'ils prennent des sanctions immédiates et exemplaires pour condamner ces actes intolérables. »
Un message entendu puisque l'auteur des faits a été condamné en comparution immédiate à 4 mois de prison avec sursis, et à 105 heures de travail d'intérêt général.

Les agressions des élus en forte hausse
Cette affaire illustre à nouveau l'augmentation inquiétante des agressions envers les élus (maires, adjoints, conseillers départementaux et régionaux ainsi que les parlementaires). Selon le ministère de l'Intérieur, ces attaques étaient ainsi en hausse de 47% en 2021.
Pour lutter contre ce phénomène, l'AMF (Association des maires de France) a même mis en place une adresse mail spécifique (observatoire.agressions@amf.asso.fr) afin d'accompagner les élus dans leurs démarches ainsi que de les informer.
En Vaucluse, l'AMV a déjà interpellé les services de la préfecture du département sur la mise en place des sanctions plus lourdes afin de lutter contre les agressions physiques et verbales directes ou sur les réseaux sociaux ainsi que la sensibilisation des effectifs de gendarmerie et de police sur le caractère prioritaire des plaintes d'élus.
Pour cela, mais aussi en cas troubles majeurs à l'ordre public ou de danger imminent, les élus vauclusiens disposent notamment de contacts spécifiques, accessibles 7 jours sur 7 et 24h/24, avec les forces de sécurité intérieure et le corps préfectoral en Vaucluse.

De dangereux précédents
Pour rappel, le paroxysme de ces agressions avait été atteint en août 2019 avec la mort de Jean-Mathieu Michel, 76 ans, maire de Signes dans le Var, renversé par la camionnette d'un maçon ayant pris la fuite après avoir déchargé illégalement des gravats. Le jeune artisan de 25 ans a été condamné, en mars dernier, à 3 ans de prison dont 2 avec sursis ainsi qu'à verser une indemnité de 15 000€ au fils du maire de Signes.
Plus loin dans le temps mais plus près de nous, Bernard Reynès, alors maire de Châteaurenard, avait été poignardé en 2013 par un individu lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre.
L'élu bucco-rhodanien avait été superficiellement blessé, malgré les 3 coups de couteau de son assaillant, un 'conspirationniste' de 32 ans souhaitant s'en prendre à un élu du même bord que Nicolas Sarkozy, qui a aussi blessé plus légèrement deux autres membres du conseil municipal de Châteaurenard lors de son attaque.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Enedis forme ses correspondants tempête pour gérer le terrain



Pour gagner en efficacité et rapidité lors d'intempéries, Enedis forme ses 'Correspondants tempête'. Grâce à leur connaissance affûtée du terrain ils guideront les équipes d'intervention et feront le relais auprès des populations.

Pour faire face aux dégâts causés par les intempéries, les chutes de neige, les vents violents Enedis mise sur une solide coordination de sa force d'intervention rapide électricité (Fire), les municipalités et les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

SDIS (Service départemental d'incendie et de secours). Pour parfaire le dispositif, le distributeur d'énergie met en place des 'Correspondants tempête'. Leur mission ? Mettre au service des équipes leur connaissance du terrain pour rétablir au plus vite l'électricité dans les habitations privées.

Correspondants tempête, qui sont-ils ?
«Les correspondants tempête sont des élus ou des techniciens communaux qui connaissent particulièrement leur territoire précise Sébastien Quiminal, directeur Enedis Vaucluse. Leur rôle ? Faciliter l'identification des dégâts et simplifier l'accès au réseau endommagé permettant un rétablissement de l'électricité.»

Les moyens
Pour intégrer ce nouvel acteur dans le maillage d'intervention rapide, Enedis a sollicité les maires de Vaucluse lors d'une demi-journée de sensibilisation organisée par la Direction territoriale d'Enedis et de l'ISFME (Institut supérieur de formation professionnelle dédié aux métiers de l'énergie). La première formation a également été proposée aux élus, agents municipaux et aux pompiers, partenaires historiques d'Enedis lors des incidents.

Des avancées technologiques
«En plus des outils et procédures, des retours d'expériences des tempêtes passées et du développement des technologies, la modernisation du réseau avec des capteurs et objets connectés offre de nouvelles perspectives, relève Renaud Sampeur, Responsable-adjoint de l'Agence d'Intervention Enedis Vaucluse, les compteurs Linky permettent d'identifier à distance des pannes, permettant ainsi un rétablissement plus rapide de l'électricité.»

Enedis
Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients,
elle développe, exploite et modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20.000 Volts) et gère les données associées.
Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

La santé ? Une question d'urbanisme !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



L'ARS PACA (L'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur) et l'AURAV (L'Agence d'urbanisme Rhône-lez-Provence) proposent un webinaire sur 'La santé, une question d'urbanisme'.

Les choix en matière d'urbanisme ou d'aménagement conditionnent directement la qualité de vie et le bien-être des habitants, et donc leur santé. Comment intégrer la santé dans les projets des collectivités et territoires ? Quels leviers activer ?

Elus et techniciens du territoire
Des experts nationaux offriront des éléments de réponse jeudi 27 janvier 2022 de 9h30 à 12h. Cet évènement concerne plus particulièrement les élus et techniciens des territoires dans la mise en œuvre d'un urbanisme favorable à la santé.

Les experts
Les invités experts sont les docteurs Pierre Souvet, président et fondateur de l'association Santé Environnement France et Emma Vilarem, docteure en neurosciences cognitives et directrice du SCity. Frédéric Auffray, urbaniste, référent urbanisme et santé à Rennes métropole et enseignant associé à l'université de renne 2 et Raphaëlle Thiollier, designer de sedrvices en architecture éducative etcheffe de projet Oasis des cours d'école à la ville de Paris.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Lien de l'inscription ici. Aurav. 164, avenue de Saint-tronquet. Immeuble le Consulat au Pontet. 04 90 82 84 80
MH

Episode de gel : les élus vauclusiens se mobilisent



Après avoir constaté les dégâts liés aux épisodes de gelées nocturnes des cultures agricoles, les élus locaux ont interpellé les pouvoirs publics en soutien aux nombreux exploitants agricoles. La Chambre d'Agriculture du Vaucluse a également activé une cellule d'appui constituée de démarches à entreprendre en cliquant ici. Les dégâts sont désastreux et les pertes d'ores et déjà évaluées seront massives pour nombre d'exploitants. Plusieurs personnalités publiques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

réagissent :

Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse
« Je demande la mise en place de mesures d'accompagnement exceptionnelles telles que les exonérations de TFNB (Taxe foncière non bâti) et de charges sociales, mais aussi des prorogations de remboursement de prêts garantis, ou la mise en place de prêts à taux réduit et autres aides à la trésorerie ». Maurice Chabert demande au ministre de l'Agriculture la mise en place de mesures d'accompagnement, notamment pour les producteurs de raisins de table et de cuve qui ne sont pas éligibles aux indemnités dues au titre du dispositif de 'calamité agricole'.

Julien Aubert, député de Vaucluse – 5e circonscription (Les Républicains)
« Les 150 millions de ressources annuelles du Fonds national de gestion des risques en agriculture sont aujourd'hui loin d'être suffisants. Ce sont en effet près de 2 milliards d'euros de pertes qui sont avancées selon les premières estimations. […] En Vaucluse, sur des exploitations qui produisent à la fois du raisin de table, du raisin de cuve et des cerises, le recours au régime des calamités agricoles n'est pas possible pour le raisin et s'agissant de la cerise il faut que celle-ci représente 13% de la valeur du produit brut théorique de l'exploitation, ce qui n'est pas le cas partout. »

Hervé de Lepinau et Marie Thomas de Maleville, conseillers départementaux de Vaucluse, canton de Carpentras, (Rassemblement National).
« […] cette restriction de mécanisme d'aides ne peut concerner les producteurs de raisins de table qui, à l'instar de leurs collègues arboriculteurs, récoltent un fruit frais dont le temps de stockage avant commercialisation reste très limité (à la différence du raisin de cuve qui, après transformation en vin peut être stocké plusieurs années). […] Enfin, il est impératif de rappeler que les éventuels reports de charges qui seront décidés ne peuvent que constituer un emplâtre sur une jambe de bois : additionner des charges échues aux charges à échoir ne fera que différer les problèmes et les éventuels dépôts de bilan. Ce sont des remises de charges qui sont nécessaires pour permettre aux exploitations de passer ce mauvais cap. »

Adrien Morenas, député de Vaucluse – 3ème circonscription (La République en marche)
« Pourriez-vous nous dire monsieur le Premier Ministre quel est le montant de l'enveloppe débloquée dans le cadre du régime de 'calamité agricole' ? Quel est l'accord trouvé entre le gouvernement et les assurances pour porter assistance au plus vite à celles et ceux qui en ont vivement besoin ? N'est-il pas grand temps d'instaurer des fonds de garantie par filière ? Et enfin, comment assurer une aide prévisionnelle en faveur de l'emploi saisonnier ? Car même s'ils ont tout perdu, le travail continue. »

Jacqueline Bouyac, présidente de la Cove et Michel Jouve, conseiller communautaire délégué à l'Agriculture et à la ruralité.
« La mairie doit adresser un courrier à M. le Préfet de Vaucluse demandant le classement de la commune en zone sinistrée au titre des calamités agricoles. La commune centralise ensuite alors les 'déclarations de pertes de récoltes' des exploitations de son territoire pour les transmettre de manière groupée aux services de l'Etat. La Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur a quant à elle débloqué une aide d'urgence qui peut être sollicitée par les exploitants agricoles concernés par un premier signalement mail à :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

serviceagri@maregionsud.fr. »

Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, Coprésidents de l'Association des Maires de Vaucluse.
« Nous vous remercions de bien vouloir reconnaître le département de Vaucluse, durement touché par cette période de gel, arbres fruitiers, vignes… comme zone sinistrée 'calamités agricoles'. Au-delà de cette reconnaissance, des mesures exceptionnelles doivent être prises pour accompagner nos agriculteurs déjà fortement impactés par la crise sanitaire. À défaut […] c'est un pan essentiel de notre économie locale, régionale ou nationale qui pourrait être demain en très grande difficulté. »

Lucien Stanzione, Sénateur de Vaucluse (Parti Socialiste)
« Il n'y aura pas de récolte d'amandes en 2021. Les pommiers, abricotiers et pêchers sont également très touchés. Concernant la viticulture, les pertes seraient de l'ordre de 50 à 100 % pour le vignoble des Côtes du Rhône, des Côtes du Ventoux et des Côtes du Lubéron. Il faut que l'Etat intervienne directement dans le cadre d'un plan de soutien à la viticulture provençale, au-delà de la procédure traditionnelle de 'Calamités agricoles'. »

Jean-Baptiste Blanc, Sénateur de Vaucluse (Les Républicains)
« A l'image de nos commerçants qui subissent des fermetures administratives pour raison sanitaire, nos viticulteurs et arboriculteurs vont 'fermer' pour cause climatique avec des conséquences lourdes en termes d'activité économique, de trésorerie, de pertes de revenus et des conséquences sur le plan social pour des milliers de travailleurs saisonniers. A évènement exceptionnel, il faut une réponse exceptionnelle ; un fonds de solidarité climatique à l'image du fonds de solidarité Covid pour les commerçants et les entreprises. »